



PETITION

TOUCHE PAS A MA POSTE

Les services rendus par LA POSTE diminuent d'années en années, faisant craindre à terme, la fermeture définitive de notre bureau de Poste. C'est inacceptable ! Ce service est vital pour tous : entreprises et thillaysiens. Il faut réagir. **Une Commune sans Poste est une Commune en voie de disparition, qui se meurt !**

Les entreprises ont été les premières touchées avec la suppression en 2007, du service qui était mis à leur disposition avec les boîtes postales (boîtes postales payantes).

- ☞ Leurs agents doivent s'adresser aux guichets « public » pour retirer un pli recommandé ou un colis, augmentant ainsi la file d'attente et portant ainsi atteinte à leur temps de travail.
- ☞ Lorsqu'un recommandé avec accusé réception est envoyé, le récépissé muni du tampon de La Poste n'est pas établi de suite. Quel recours aura l'entreprise, si le courrier se perd ?

➤➤➤➤ **Y a-t-il une volonté de mettre en difficulté les entreprises et le travail de leurs salariés ?**

Depuis quelques mois, la direction de La Poste ferme de manière intempestive le bureau pour renforcer une équipe sur une autre Commune, en fonction des besoins.

- ✓ Les Thillaysiens arrivent devant une porte fermée ! Pas de courrier, pas de retrait ou de dépôt d'argent ...
- ✓ Les entreprises doivent se rendre au bureau de Poste de Gonesse pour chercher ou expédier leur courrier !
- ✓ Les agents de La Poste ne savent pas du jour au lendemain dans quel lieu, ils vont devoir se rendre !

➤➤➤➤ **La Poste est-elle encore un SERVICE PUBLIC ? ou seulement pour certaines Communes ?**

Cette situation est inacceptable et contraire à la politique menée par l'équipe municipale qui développe de nouveaux services à la population : satellites de restauration, relais d'assistante maternelle, crèche, résidence pour les personnes âgées, agrandissement de l'Ecole du Centre, requalification de la zone d'activités économiques des Grands Champs, logements locatifs et logements pour les jeunes travailleurs, renforcement de la sécurité avec l'installation de caméras de vidéosurveillance afin d'accueillir de nouveaux habitants et d'améliorer les conditions de vie des Thillaysiens.

Aussi, est-il nécessaire de se mobiliser et de dire à la Direction de La Poste :

TOUCHE PAS A MA POSTE.

Venez nombreux en Mairie, au Service « Accueil » entre le 15 Février et le 20 Mars 2010, signer la pétition pour préserver votre bureau de poste sur la Commune de Le Thillay.



Le Thillay, le 11 Février 2010,
Le Maire
Georges DELHALT